

Délibération du conseil municipal du 17 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 17 septembre à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Messieurs CAHAGNE, FOURÉ, LEBEL, LELIEVRE, PERIER, PICARD et Mesdames FÉRET, STALIN.

Absente : Monsieur BRIDONNEAU Alain.

Pouvoir : Madame LETAILLEUR Catherine à Monsieur CAHAGNE Dominique.

Nombre de membres :

en exercice	10
présents	08
votants	09

ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE DE LA PLANCHE BOTTE

Les travaux de voirie prévus rue de la Planche Botté vont pouvoir être réalisés courant 2025. Le maître d'ouvrage sera la Communauté de Communes Lyons Andelle – ZA la Vente Cartier – Rue Martin Liesse – 27380 CHARLEVAL. Le maître d'œuvre sera SODEREF (Agence Normandie) – Rue Karl Bringer – 27950 SAINT-MARCEL.

Un devis a été établi, dont le montant est de 94 321,20€ TTC soit 78 601€ HT. La commune aura à charge 50% du HT soit 39 300,50€. Les 50% restants plus la TVA seront à la charge de la CDCLA.

Le présent conseil après avoir délibéré, approuve le devis de SODEREF concernant l'assainissement en traverse rue Planche Botté.

Fait à Ménesqueville, le 17 septembre 2024.

Le Maire,
Dominique CAHAGNE



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de MENESQUEVILLE' around the top edge, '27850' at the bottom, and a central emblem featuring a figure on a horse. The stamp is partially obscured by the signature.